



Projet de parc photovoltaïque au sol

Poggio-di-Nazza (2B)



Compte-rendu de l'audit du
30/01/2020

Réalisé pour le compte de



Sun'R



Rédaction Marine PEZIN
06 60 40 65 97
m.pezin@ecomed.fr

Relecture Jérémy JALABERT



Chargée du suivi environnemental des travaux lors de l'audit du 30/01/2020

Marine PEZIN – m.pezin@ecomед.fr – 06.60.40.65.97

Accompagnants

Monsieur URAS Salvatore
Monsieur RODRIGUEZ

Secteurs contrôlés lors de l'audit

Intégralité de l'emprise

Suivi des versions

10/02/2020 : V1 : Rédaction par Marine PEZIN et relecture par Jérémy JALABERT ; diffusion à Yann TURQUAIS et Sofiane BARKAT

A l'instar du précédent audit, celui réalisé le 30/01/2020 a permis d'effectuer les points de contrôle suivants :

- Respect des emprises (absence de zones de dépôts ou de retournement à l'extérieur du chantier) ;
- Etat de la clôture et du double grillage ;
- Absence de déchets au sein de l'emprise ;
- Absence de pollutions liées aux engins de chantier.

De plus, compte tenu des températures clémentes et des précipitations survenues ces dernières semaines, une attention a été portée dans les ornières afin d'évaluer la présence de têtards.

❖ Respect des emprises

Comme lors du premier audit, aucun débordement en dehors des emprises n'a été constaté et la circulation des véhicules et le dépôt des matériaux s'effectuent toujours au sein de l'espace clôturé (voir photos ci-dessous).



Dépôts du matériel à l'intérieur de l'espace clôturé

M. PEZIN, 30/01/2020, Poggio-di-Nazza (2B)



Voies de circulation des véhicules à l'intérieur de l'espace clôturé

M. PEZIN, 30/01/2020, Poggio-di-Nazza (2B)

❖ Etat de la clôture et du double grillage

Au moment de la dépose du poste électrique à l'entrée du site, une partie de la clôture a dû être retirée. Les parties ayant été enlevées ont été déposées à l'intérieur des emprises (voir photos ci-dessous).



Secteur où la clôture a été retirée et lieu de dépose des éléments enlevés

M. PEZIN, 30/01/2020, Poggio-di-Nazza (2B)

Hormis cette portion, aucun nouvel impact important n'a été observé. Par ailleurs, la portion abîmée et constatée lors du premier audit, a été rubalisée de manière à être bien visible par le personnel maniant les engins.



Portion abîmée de la clôture désormais rubalisée

M. PEZIN, 10/12/2019 et 30/01/2020, Poggio-di-Nazza (2B)

Concernant le double grillage, aucun nouvel impact n'a été constaté lors de cette seconde visite. Les trois portions abîmées et mentionnées dans le compte-rendu de décembre 2019 n'ont pas été réparées. Ceci devra être réalisé avant la reprise de l'activité des Tortues d'Hermann, soit avant début mars au plus tard.





Sections du double grillage à réparer avant mars

M. PEZIN, 30/01/2020, Poggio-di-Nazza (2B)

❖ Déchets

A l'instar du premier audit, quelques déchets (bouteilles d'eau, canettes, mégots de cigarettes) ont été observés de manière éparse au sein de la zone d'emprise. Certains ont été déjà ramassés tandis que le reste sera retiré à la fin du mois de janvier.

En rappel : les déchets situés initialement dans l'emprise et déplacés en dehors de la zone devront être ramassés. De plus, les quelques films plastiques observés en dehors des emprises (sûrement emportés par le vent) seront à évacuer également.





Déchets situés initialement dans la zone d'emprise et déplacés hors zone (en haut à gauche) et autres déchets aperçus dans les emprises

M. PEZIN, 30/01/2020, Poggio-di-Nazza (2B)

Concernant les déchets cartonnés issus du déballage des modules, ceux-ci sont regroupés dans une benne avant évacuation. Les morceaux servant à protéger les coins des modules sont regroupés dans les cartons ce qui limite leur éparpillement au sein des emprises. Les espaces entre les rangées sur lesquelles tous les modules sont installés sont bien nettoyés après travaux. Cet effort et cette attention sont à poursuivre.



Déchets cartonnés issus du transport des modules le long des rangées en cours de travaux



Benne où les palettes et les cartons des modules sont stockés avant d'être évacués



Rangée terminée où tous les déchets cartonnés ont été retirés
M. PEZIN, 30/01/2020, Poggio-di-Nazza (2B)

❖ Traces d'hydrocarbures

Des traces d'huile ont de nouveau été observées dans certaines ornières mais semblent être inhérentes au passage des véhicules et non à une fuite non contrôlée. Ces tâches ont également été observées en dehors des emprises, dans les ornières limitrophes.



Traces d'huile/d'hydrocarbures constatées dans certaines ornières
M. PEZIN, 30/01/2020, Poggio-di-Nazza (2B)

❖ Discoglosse sarde

Lors de ce second audit, plusieurs têtards de Discoglosse sarde, ont été observés au sein des plus grosses ornières des emprises et dans des ornières limitrophes. Il est à préciser que ces milieux sont situés dans les secteurs où les modules n'ont pas encore été déposés et où des passages d'engins sont à prévoir. Une attention particulière devra être portée sur ces milieux afin d'éviter tout risque de destruction d'individus.

Suite à l'accord oral de la DREAL, il a été convenu que les têtards seront évacués dans les mares temporaires situées dans le secteur d'étude lors du prochain audit de chantier soit le 11/02/2020.



Têtards de Discoglossus sardus observés dans les emprises



Ornières dans lesquelles les têtards ont été observés

M. PEZIN, 30/01/2020, Poggio-di-Nazza (2B)



Carte 1 : Localisation des têtards de Discoglosse sarde observés lors de l'audit du 30 janvier 2020